Sujet : [INTERNET] éoliennes sur les monédières
De : juliette hautot <hautotjuliette@gmail.com>
Date : 08/01/2019 19:11
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,
j'ai choisi de venir passer ma retraite à Chaumeil car j'aime le côté sauvage de la monédière, la nature, les chemins nombreux, non goudronnées et les sentiers. Je vais régulièrement, une fois par semaine minimum, sur la monédière pour y savourer les paysages de ce site remarquable pour lequel divers travaux sont en cours actuellement pour le mettre en valeur. Nombreux sont les touristes qui partagent ces plaisirs ainsi que ceux produits par d'autres sports, bien développés, comme les parapentes, aéromodélisme...Une action est menée par le PNR et un agriculteur pour maintenir et faire revivre les landes sur la monédière, lieu très apprécié des touristes. Le tourisme est la seule chose que nous pouvons développer sur Chaumeil pour continuer à le faire vivre. L'arrivée d'éoliennes sur ce site serait inadaptée à ces activités et leur installation détruirait les sites par la construction de routes faisant disparaitre nos chemins. Ce serait un saccage.
Merci de prendre ce témoignage en considération .
Juliette HAUTOT

Juliette Hautot
13 le grand Charrat
87520 Cieux
05 44 23 98 34

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Projet Parc Éolien du PUECH GÉANT
De : Adrien Monmart <adrien.monmart@gmail.com>
Date : 08/01/2019 21:21
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,

je viens par ce message vous faire part de mon **désaccord total** pour le projet du Parc éolien PEUCH GEANT.

La première des raisons étant que la Corrèze a dors et déjà payée le prix pour produire de l'énergie verte, décarbonnée depuis plus de 60 ans avec les barrages mis en places sur ses rivières.

L'énergie produite par les barrages suffit amplement pour affirmer que la Corrèze participe largement à la production d'énergie écologique.

Le prix à payer a eu bien plus d'impact sur l'humain que sur la nature et a créé de nouveaux habitats à la faune aquatique.

Les éoliennes sont une tromperie... des machines à produire de l'argent et non de l'énergie verte et encore moins écologique.

L'impact environnemental étant si dense qu'il perturbe tous les écosystèmes présents et détruisant les habitats naturels de plusieurs espèces animales et végétales.

Le paysage s'en trouvera détruit, et portera les stigmates des éoliennes et de leurs passages.

Les nuisances lumineuses, acoustiques,et visuelles feront fuir les habitants comme il m'ont fait fuir du Grand Est ou les parcs éoliens de plus en plus nombreux se développent chaque années

Sans compter l'impact sur les agriculteurs et éleveurs perdant l'exploitation de leurs terres à jamais et perturbant leurs bêtes au point de dérégler la production de lait des vaches laitières.

Enfin bref je pourrais en remplir des pages d'explications... donc NON au Parc Eolien du PEUCH GEANT.

M. Monmart Adrien

19430 Goulles

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique Sur Le Projet Éolien PEUCH GEANT
De : Monmart Jean-François <monmart.jean-francois@orange.fr>
Date : 08/01/2019 21:44
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,

Concernant l'enquête publique je suis en **DÉSACCORD** avec le projet du Parc Éolien Du PEUCH GEANT.

Les Éoliennes n'ont pas leurs places en Corrèze, le carré vert de la France.

Pour information nous avons déjà des barrages !!! pas besoin de fausses énergies vertes on en a déjà plein grâce à nos barrages

M. Monmart Jean-François

19430 Saint Bonnet Les Tours De Merle

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet éolien du PEUCH GEANT
De : EVELYNE MONMART <VIVINE51260@hotmail.fr>
Date : 08/01/2019 22:04
Pour : "pref-environnement@correze.pref.gouv.fr" <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Bonjour,

pour répondre a l'enquête publique concernant le projet d'implantation du parc éolien du PEUCH GEANT je vous exprime mon " **Total Désaccord ".**

Ayant emménagé en Corrèze pour la beauté de ses paysages et la richesse de son patrimoine, moi qui suis une randonneuse dans l'âme je ne peux que m'opposer a un projet qui détruirait mon petit paradis, lieux où j'ai choisi de finir mes vieux jours.

Je pense que tout comme moi les touristes fuiraient cette région si au lieu d'être un endroit calme,ressourçant,verdoyant et amplis d'une mixité d'animaux , elle devenait un amas de nuisances sonores et visuelles.

Pour continuer a préserver cette nature sauvages et encore si riche je m'oppose fermement a ce projet.

Mme Mauget Évelyne
19430 Saint Bonnet Les Tours De Merle

Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] "Enquête publique sur le projet du PEUCH GEANT
De : Christine Charpentier <galymathia432@gmail.com>
Date : 08/01/2019 23:29
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Je suis opposée au projet du Peuch Geant, car les Monédières ne doivent en aucun cas subir un tel massacre!!!!

C'est notre Patrimoine Naturel, c'est un paysage magnifique, c'est un écosystème à préserver et nous, les Corréziens ne voulons pas accepter que l'on touche à nos Monédières.

J'aime les Monédières et j'y séjourne souvent et je refuse toute mainmise de quelque lobby ou corporation que ce soit sur notre pays!

Merci d'en tenir compte.

Christine Charpentier-Pelpel

83 rue de la Barrière

19000 Tulle

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur projet du PEUCH GÉANT
De : Odile ROGER PRUNET-FOCH <orogerpf@gmail.com>
Date : 08/01/2019 22:58
Pour : "pref-environnement@correze.gouv.fr" <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Je suis horrifiée par la mauvaise foi de l'exposé de ce projet.Je tiens au caractère non surfait,familial
avec peu d'amenagements(pas d escaliers pour monter aux divers puys contrairement à ce que l on
trouve dans le parc des volcans ou au Puy Marie) Étant pyrénéenne et vivant à Chastagnol de CHAUMEIL j apprécie la douceur des arrondis des sommets et l absence d équipements pour des pistes de ski.
Pour installer la plateforme il faudra arrazer les sommets,modifier les routes en les élargissant transformer les pentes pour faire monter les engins.
Gare aux sources
Les sapins ne sont pas éternels. Le paysage se transforme avec les coupes: on ne verra plus que les éoliennes se détachant agressivement sur le ciel.
DE grâce gardons le calme et la vie près dela nature que nos visiteurs et touristes apprécient tant
Le tourisme se développe à un rythme humain et pas technologique.

JE Suis OPPOSÉE AUX IMPLANTATIONS DU PEUCH GÉANT

L'exemple de Peyrlevade a montré que ce n'est pas rentable en énergie en plus !
Odile Roger Prunet-Foch.

Sujet : [INTERNET] enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : ferme des borderies <jmj@fermedesborderies.com>
Date : 09/01/2019 01:58
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour monsieur le Préfet,

Collin Jérôme et Forin Jean-Michel, les Borderies 19260 Veix.

Nous venons apporter par ce courrier notre avis sur l'implantation d'un parc éolien sur les communes de Veix et Pradines.

Nous sommes opposés au projet du PEUCH GEANT"

Et nous expliquons pourquoi.

Nous sommes venus reprendre il y a maintenant 4 ans, une ferme sur la commune de Veix, au pied du puy de la Monédière ou de notre ferme, nous pouvons contempler le Peuch Géant. Pour y développer un élevage de vache highland pour la vente directe sur la ferme et des gîtes pour accueillir les pèlerins de st jacque de compostel et les vacanciers.

Nous avons trouvés dans ce lieu remarquable un paysage naturel, une bio-diversité un silence et aucune pollution lumineuse ,qui permet de contempler un ciel magnifique de nuit .

La quiétude de ce lieu et le dynamisme de ces habitants pour faire vivre ce massif exceptionnel de Corrèze et de France. Ces femmes et hommes nés ici ou comme nous arrivés pour investir notre capital dans ce lieu, ce patrimoine remarquable du massif des Monédières.

Depuis ces 4 années, nous avons observés les différents projets d'aménagement de ce territoire, pour le rendre plus authentique, les efforts de notre commune sur les projets sport nature sur les massif même du puy de la Monédière .

Suite au différentes rencontres concernant le projet du parc éolien du peuch géant. L'enquête publique montre que.

Le Massif des Monédières c'est déjà :

un lieu emblématique reconnu comme Site d'Intérêt Paysagé et Ecologique (charte du PNR 2018-2033 validée par les élus)

Un espace aux caractères de montagne, de ciel, de silence, de nature, de calme (étude paysagèredes Monédières avec la participation des habitants, printemps 2018 "lieux-dits", PNR)

Une économie active : tourisme, sports nature, parapente, hébergement, agriculture, forêt,artisanat, commerce, restauration,... des chemins de randonnée (GR, GRP, PDIPR), chemin de S t Jacques, et leurs randonneurs, leurs cyclistes (VTT, cyclo.), leurs cavaliers...

Un milieu riche et varié : landes à bruyères, à myrtilles, zones humides, tourbières et leurs droséras, forêts, des oiseaux protégés (le Bouvreuil par exemple), des rapaces (le Circaète Jean-Le-Blanc, la Buse Bondrée), des chauves-souris,...

Des investissements avec l'aide des pouvoirs publics pour le développement sportif et touristique depuis 2002 (Jeunesse et Sport de l'Etat, Conseil Général, Communauté de communes Vézère-Monédières, l'Europe)

Des aménagements : site Natura 2000, ouvertures paysagères, table d'orientation, pistes d'envol pour l'école de parapente à vocation nationale, Uni'Vert Trail, VTT de descente, boucle VTT, géotrek,...

Une histoire : le site archéologique du fanum des Jaillants, la Pierre des Druides et sa légende, le petit patrimoine bâtis, le village oublié de La Forêt, les planeurs, les évocations poétiques illustrées par Jean Ségurel, ou littéraire par Jean Vinatier (Veix dans les Monédières et Jean de la Rose berger dans les Monédières),le bol d'or, le passage du tour de France, ...

un lieu vivant par ses activités : les Mercredis des Monédières, d' aéromodélisme, cerfs-volants, vol libre, la nuit des étoiles, les Championnats du monde de descente en eau libre (1959,1999/2000 et 2022...)

une destination fréquentée par des visiteurs toujours plus nombreux et les retombées économiques qui en découlent pour tout le territoire des projets de renforcement et attractifs du massif par un développement raisonné qui profitera à tous.

Le Schéma d'étude touristique de la Corrèze préconise de "faire de la Corrèze une véritable destination touristique en mettant en avant ses sites exceptionnels" et souligne qu'elle "correspond aux attentes de la clientèle "campagne" (calme, ressourcement , authenticité, retrouvailles)

Le Conseil Général ,dans le rapport du Président d'octobre 2014 décrit que "les fondements du tourisme en Corrèze sont assis sur les notions de ressourcement, de dépaysement".

Dans le document: "Guide pratique éolien en 10 questions" (avril 2018) de l' **ADEME** , il est précisé page 19: "les sites choisis doivent répondre à des réglementations très strictes pour éviter les conflits d'usage et respecter les paysages, le patrimoine, l'environnement et la biodiversité; ils ne peuvent pas être situés à l'intérieur ou à proximité de secteurs architecturaux ou paysagers (sites emblématiques, paysages remarquables, sites inscrits ou classés, ...).

https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-eolien-en-10-questions.pdf

Les objets éoliens par leur ampleur, 126m, (un douglas fait 45m) et leur implantation sur un relief,viendraient clairement perturber la perception et l'ambiance du paysage des Monédières.

Par son histoire, ses qualités paysagères et sa richesse naturelle, le site du massif des Monédières fait partie du patrimoine commun à transmettre aux futures générations au même titre que le patrimoine bâti (l'église de Lestards, le village de Clédat à Grandsaigne,...) et archéologique (le Fanum des Jaillants à Pradines, le Prieuré du S t Sépulcre à Soudaine

Lavinadière,...).

Ne restons pas silencieux face à ce projet incohérent!

Nous sommes opposés au projet du PEUCH GEANT"

Pour ces raisons, Monsieur le Préfet, je vous demande de rejeter définitivement ce projet. Les opérateurs candidats à la production de nouvelles énergies doivent investir sur des choix de moyens ou de sites mieux adaptés à leurs projets. Je vous remercie par avance de prendre en compte de notre avis pour cette enquête publique.

Veuillez recevoir, Monsieur le préfet, nos sincères salutations.

Jérôme Collin et Jean-Michel Forin

Sujet : [INTERNET] Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.correze.gouv.fr"
De : pref19@hebergement2.interieur-gouv.fr
Date : 09/01/2019 11:28
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document ICPE - Enquête publique du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 - Peuch Geant

---

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
JUNKER GILBERT

Adresse de messagerie:
jacqueline_gilbert19@orange.fr

Sujet:
enquête publique sur le projet du Peuch Géant

Message:
je suis opposé au projet du PEUCH GEANT
Ne pas détruire ce paysage par des éoliennes
de 126m
lieu exceptionnel reconnu par le PNR et NATURA 2000
Effort important par la commune de VEIX pour attirer le tourisme et les sportifs(trail, vol libre, rando)
Retombée économique en hausse et installation de nouveaux arrivants
Visite toute l'année des autochtone à la table
d'orientation
Éoliennes trop près du nouveau captage
Défiguration du site pendant les travaux
camions, grue géante

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : Denis Jamin <denis.jamin07@gmail.com>
Date : 09/01/2019 13:34
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Je suis opposé au projet du Peuch Géant pour les raisons suivantes :

- L'éolien est subventionné par les taxes sur les carburants routiers.
- L'éolien ne représente que 4,5% de la production électrique en France par rapport au 10 milliards d'euros de subventions investis en 20 ans.
- La Cour des comptes dénonce le coût exorbitant et l'inefficacité des énergies renouvelables (rapport Cour des comptes mars 2018).
- Une ZDE est la porte ouverte aux rapaces promoteurs en tous genres sans aucun respect réel pour l'environnement.
- A l'heure du changement climatique, il est urgent de prendre conscience que d'autres solutions existent et de ne plus accepter le « greenwaching » d'Engie Green(waching).
- J'ai quitté l'Ardèche à cause, entre autres, de sa politique environnementale. Installé à Madranges depuis 6 mois, je subis déjà de plein fouet la déforestation pour des motifs plus que douteux. Que cherche le gouvernement ?

Le seul endroit où planter des éoliennes serait dans la tête des pseudo-spécialistes où, je n'en doute pas, le vent souffle fort !

Je ne fais même pas mention de l'impact écologique sur le territoire étant donné le peu de lucidité des sociétés « écotartuffes » incriminées.

Denis Jamin

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : Nathalie Kahlmann <nathalie.kahlmann@gmail.com>
Date : 09/01/2019 15:53
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Je suis opposée au projet du Peuch Géant.
Je suis parfaitement consciente qu'une transition énergétique est indispensable et que des systèmes de production d'énergies renouvelables doivent être mis en place. Il est évident que tout système a ses avantages et ses inconvénients (paysagers ou autres) et qu'on ne peut se contenter d'un "oui pour les énergies renouvelables, mais pas devant chez moi".
Cependant, dans le cas présent, il est évident qu'un parc éolien à cet emplacement n'est pas rentable en matière énergétique, les conditions de vent n'étant pas optimales.
Alors pourquoi détruire un ensemble paysager, une faune et une flore par un "aménagement" de socles en béton, de voies pour y accéder... sans même compter les éoliennes en elles-mêmes ? Pourquoi risquer de nuire à l'attrait d'un patrimoine naturel qui attire le tourisme, crée de l'activité de par cet attrait et présente donc une opportunité économique, pour le remplacer par un système très onéreux et surtout non productif ?
La construction d'un parc éolien sur le Peuch Géant n'a aucun sens, si ce n'est financier probablement pour certains.
Nathalie Kahlmann, habitante de Madranges (résidence principale)

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : jeanpierre.chauffour@neuf.fr
Date : 09/01/2019 15:58
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,

Nous vous faisons parvenir notre avis sur le projet du Peuch Géant car Mme ESTRADE Nathalie a été élevée au hameau Le Naud Commune de Veix ou nous retournons encore très souvent chez sa sœur Mme ESTRADE Murielle.

Nous sommes opposés au projet du Peuch Géant pour les raisons suivantes:

- Les Monédieres ,site touristique,atout de la région,défigurées par l'installation d'éoliennes.
- Dévalorisation des propriétés et habitations.
- La mise en place des éoliennes nécessite ,un déboisage,la création d'accès ainsi que le bétonnage pour réaliser le socle toutes ces opérations sont bien loin d'être écologiques.
- Les éoliennes seront proches de captage d'eau la aussi pas très écologique.
- Pour être à proximité du site assez souvent,nous ne pensons pas que la vitesse du vent soit souvent optimale pour le fonctionnement d'une éolienne.
- Parc éolien situé à coté des bases d'envol des deltaplanes incompatibilité entre tourisme et éoliennes.

Cordialement.

Mme ESTRADE Nathalie
Mr CHAUFFOUR Jean Pierre
Les Chanleppes
19330 St GERMAIN LES VERGNES

Sujet : [INTERNET] enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : Brousseloux Fabien <brousseloux.fabien@orange.fr>
Date : 09/01/2019 15:29
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

je suis **VIVEMENT** opposé au projet du PEUCH GEANT.

Mes grands parents habitaient la commune de VEIX, mon père est né à VEIX. J'y viens tous les ans depuis 50 ans.

nous sommes actuellement en champagne et nous avons décidé de nous installer sur la commune de VEIX dès 2019 aprés avoir transformé une grange familiale en résidence principale.

Nous nous installons ici car ce massif nous rappelle et représente pour nous beaucoup (beauté et douceur des paysages, quiétude des lieux,eldorado pour nos randonnées...**LA VRAIE NATURE**.

Nous avons un peu voyagé et il existe selon nous maintenant peu d'endroits comme le massif des monédières pour vivre en harmonie avec la nature.

Le tourisme vert prend un réel essor, les habitants font beaucoup pour développer les activités sportives dans cet écrin de verdure.

pourquoi casser cette dynamique ?

Nous ne somme pas contre le système éolien mais pas dans un massif ou le vent n'est pas roi selon nous.

Combien d'investissements pour au final détruire un lieu unique et obtenir un rendement énergétique certainement bien moins que prévu.

La transition écologique est évidente mais pas n'importe comment.

Nous sommes dans une région ou l'énergie hydraulique a été développée. Ne peut on pas continuer à développer ce modèle ?

Pensons aux générations futures en leur laissant quelques écrins d'une nature préservée.

Nous vous remercions par avance de prendre en compte nos remarques.

Vous en souhaitant bonne réception.

Sincères salutations

Fabien Brousseloux

Sujet : [INTERNET] opposition ferme au projet éolien des monédières
De : Antoine Jenoudet <ajenoudet@gmail.com>
Date : 10/01/2019 09:18
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Madame,
Monsieur,

Par la présente, je souhaite vous faire part de ma totale désapprobation à ce projet du PEUCH GEANT et d'éoliennes dans les Monédières.

Il semble qu'aucune étude sérieuse et durable - c'est à dire avec un Mat de Mesure en place sur une période de 1 an – n'est été mené.

Par ailleurs, la rentabilité des petits parcs d'éolienne est plus qu'aléatoire.
6 c'est trop peu pour une véritable rentabilité sauf pour ceux qui les vendent !!!

Si le projet est, comme cela a été fait ailleurs, de multiplier par la suite le nombre d'éolienne, alors il repose sur un vrai mensonge et une catastrophe paysagère annoncée !

Je rappelle que nous sommes dans un Parc Naturel Régional qui a été établi pour préserver la richesse de la flore, de la faune et la qualité du paysage. (et également à l'époque pour éviter les éventuelles exploitation d'Uranium)

Pour mémoire, le Schéma d'étude touristique de la Corrèze préconise de "faire de la Corrèze une véritable destination touristique en mettant en avant ses sites exceptionnels" et souligne qu'elle "correspond aux attentes de la clientèle "campagne" (calme, ressourcement, authenticité, retrouvailles)"
et Le Conseil Général, dans le rapport du Président d'octobre 2014 décrit que "les fondements du tourisme en Corrèze sont assis sur les notions de ressourcement, de dépaysement ».

Par ailleurs, l'ADEME dans "Guide pratique éolien en 10 questions » rappelle à la page 19 que "les sites choisis doivent répondre à des règlementations très strictes pour éviter les conflits d'usage et respecter les paysages, le patrimoine, l'environnement et la biodiversité; ils ne peuvent pas être situés à l'intérieur ou à proximité de secteurs architecturaux ou paysagers (sites emblématiques, paysages remarquables, sites inscrits ou classés, ...)."

Les objets éoliens par leur ampleur, 126m, (un douglas fait 45m) et leur implantation sur un relief, viendraient clairement perturber la perception et l'ambiance du paysage des Monédières.
Par son histoire, ses qualités paysagères et sa richesse naturelle, le site du massif des Monédières fait partie du patrimoine commun à transmettre aux futures générations au même titre que le patrimoine bâti (l'église de Lestards, le village de Clédat à Grandsaigne,...) et archéologique (le Fanum des Jaillants à Pradines, le Prieuré du St Sépulcre à Soudaine Lavinadière,...). Et ce dans un contexte où le nombre de projets de construction de parcs éoliens se multiplient.

Dans le cadre de votre : "enquête publique sur le projet du Peuch Géant »

Veuillez noter que je suis fermement opposé au projet du Peuch Géant et d'implantation d'éoliennes dans les Monédières.--

Antoine Jenoudet
+33 (0)6 50 44 72 96
+33 (0)6 27 10 52 16

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : Evelyne Fustier <evelynefustier@gmail.com>
Date : 10/01/2019 08:12
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Madame,
Monsieur,

Avec une famille implantée à Chaumeil depuis plusieurs générations, je connais bien cette région et je l'apprécie.
Par la présente, je souhaite vous faire part de ma totale désapprobation à ce projet du PEUCH GEANT et d'éoliennes dans les Monédières.

Il semble qu'aucune étude sérieuse et durable - c'est à dire avec un Mat de Mesure en place sur une période de 1 an – n'ait été menée.

Par ailleurs, la rentabilité des petits parcs d'éoliennes est plus qu'aléatoire.
6 c'est trop peu pour une véritable rentabilité sauf pour ceux qui les vendent !!!

Si le projet est, comme cela a été fait ailleurs, de multiplier par la suite le nombre d'éoliennes, alors il repose sur un vrai mensonge et une catastrophe paysagère annoncée !

Je rappelle que nous sommes dans un Parc Naturel Régional qui a été établi pour préserver la richesse de la flore, de la faune et la qualité du paysage. (et également à l'époque pour éviter les éventuelles exploitation d'Uranium)

Pour mémoire, le Schéma d'étude touristique de la Corrèze préconise de "faire de la Corrèze une véritable destination touristique en mettant en avant ses sites exceptionnels" et souligne qu'elle "correspond aux attentes de la clientèle "campagne" (calme, ressourcement, authenticité, retrouvailles)" et Le Conseil Général, dans le rapport du Président d'octobre 2014 décrit que "les fondements du tourisme en Corrèze sont
assis sur les notions de ressourcement, de dépaysement ».

Par ailleurs, l'ADEME dans "Guide pratique éolien en 10 questions » rappelle à la page 19 que "les sites choisis doivent répondre à des règlementations très strictes pour éviter les conflits d'usage et respecter les paysages, le patrimoine, l'environnement et la biodiversité; ils ne peuvent pas être situés à l'intérieur ou à proximité de secteurs architecturaux ou paysagers (sites emblématiques, paysages remarquables, sites inscrits ou classés, ...)."

Les objets éoliens par leur ampleur, 126m, (un douglas fait 45m) et leur implantation sur un relief, viendraient clairement perturber la perception et l'ambiance du paysage des Monédières.
Par son histoire, ses qualités paysagères et sa richesse naturelle, le site du massif des Monédières fait partie du patrimoine commun à transmettre aux futures générations au même titre que le patrimoine bâti (l'église de Lestards, le village de Clédat à Grandsaigne,...) et archéologique (le Fanum des Jaillants à Pradines, le Prieuré du St Sépulcre à Soudaine Lavinadière,...). Et ce dans un contexte où le nombre de projets de construction de parcs éoliens se multiplient.

Dans le cadre de votre : "enquête publique sur le projet du Peuch Géant »
Veuillez noter que je suis fermement opposé au projet du Peuch Géant et d'implantation d'éoliennes dans les Monédières.

Evelyne Fustier (née Vitrac)

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : Françoise Guérin <fmguerin@hotmail.com>
Date : 10/01/2019 08:06
Pour : "pref-environnement@correze.gouv.fr" <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Je suis totalement opposée au projet d'un parc éolien sur le Peuch Géant alors que je suis farouchement favorable au développement de nouvelles technologies en faveur de La Défense de l'environnement mais pas à n'importe quel prix.
Oui au développement des panneaux solaires, des barrages hydroélectriques mais comment accepter un parc éolien dans un paysage sauvegardé, dans cet environnement où la principale ressource est le tourisme, avec des activités de randonnée, de vol à voile , de cyclotourisme !
Comment accepter de défigurer ainsi cet endroit avec des éoliennes sur l'on verra jusqu'à des kilomètres alors que leur technique sera dépassée dans quelques années et que l'on aura pour des générations, des perches métalliques et des tonnes de béton dans le sol dont on ne saura comment se débarrasser ou à quel prix!
C'est un projet aberrant alors que par ailleurs on fait tant d'efforts pour entretenir ce paysage et développer le tourisme dans la région qui n'a pas beaucoup d'autres ressources.
Je passe la plus grande partie de l'année en Corrèze et ne peut accepter qu'on envisage de nuire ainsi à la qualité de vie qui nous a fait choisir d'y rester.
Françoise Guérin
1 rue de la Borde, Treignac

Sujet : [INTERNET] Perch grant
De : François Guerin <ruedelaborde@sfr.fr>
Date : 10/01/2019 07:57
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour
Je suis totalement opposé au projet du Peuch géant. La préservation du paysage est essentiel pour ceux qui habitent cette région encore préservée et pour faire venir les touristes qui cherchent nos paysages.
François Guerin
1 rue de la borde
Treignac

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : pascal.terracol@laposte.net
Date : 09/01/2019 23:43
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Ma famille s'est installée sur le Plateau de Millevaches lors de première moitié du 18e siècle.
Je suis architecte DPLG, enseignant-chercheur, maître de conférences des écoles d'architecture, titulaire du DEA Jardins Paysages Territoires et j'ai consacré une thèse de géographie humaine soutenue à l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne devant un jury international qui a qualifié à l'unanimité mon argument d'une mention très honorable sur l'histoire du paysage du Plateau de Millevaches :
Le paysage, vecteur d'hybridation économique et culturel d'un territoire - Le cas du Plateau de Millevaches dans laquelle je démontre que l'ontologie du paysage forestier actuel se situe dans la seconde moitié du 19e siècle grâce aux lois de restauration des terrains de montagne de 1860 et 1863. Enfin je suis habilité à diriger des recherches en lettres et sciences humaines par l'université Sorbonne Paris Cité.

Avec le projet d'installation d'éoliennes, s'il devait se réaliser, l'équilibre aménités - apories serait déplacé. Nous avons déjà subi l'industrialisation de la forêt et nous payons difficilement un entretien des voies de communications mises à mal par cette exploitation. Le patrimoine naturel, paysager, architectural des sites concernés par l'installation de ce parc d'éoliennes serait dégradé dans son attractivité qui répond à la demande sociale de paysage et de nature que les urbains plébiscitent par la fréquentation de ces sites et cela bien au delà d'un seul tourisme familial. Les représentations sociales du paysage local ne peuvent s'établir uniquement sur les valeurs symboliques de la technique ou par un espoir de retour sur investissement au profit de quelque-uns et au mépris et au détriment des valeurs d'usage qui s'inscrivent durablement sur le temps long de l'histoire et grâce à la polysémie du paysage. La limitation supposée et minorée des nuisances paysagères liées à l'installation des éoliennes du fait de l'enrésinement du massif participant ainsi à la réduction de la hauteur apparentes des machines est un leurre difficilement soutenable à l'issue des coupes rases qui ne manqueront pas, une fois effectuées, de mettre en valeur les seuls mats des éoliennes au détriment de la qualité du site d'implantation des équipements sacrificiels comme le Fanum du col des géants en particulier. Le choix et la qualité des sites d'implantation des populations qui nous ont précédées sur le temps long de l'histoire est une leçon permanente pour lesquels le paysage est porteur de valeurs qui dépassent largement la durée de vie de turbines perchées à 80 mètres de hauteur et dont l'altitude en bout de pale se situe à plus de 120 m.
Pour toutes ces raisons j'émets ici les réserves les plus fermes quand à ce projet de parc éolien et je souhaite sincèrement que les élus locaux sauront prendre la mesure d'une

hybridation économique et culturelle pour ce territoire plus vertueuse.
En restant à votre disposition, soyez assurés, Madame, Monsieur de l'assurance de ma considération.

Pascal TERRACOL
Architecte DPLG
Docteur en géographie - HDR
Maitre de conférences Sciences et Techniques de l'Architecture
33, rue des Apennins
75017 Paris France
33 (0) 689 999 128
pascal.terracol@laposte.net

Sujet : [INTERNET] Enquête publique du 03/12/2018 au 11/12/2019 Parc éolien du Peuch Géant
De : Joel RHODE <joel.rhode@wanadoo.fr>
Date : 09/01/2019 22:36
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,

Je soussigné RHODE Christine "nu-propriétaire" de la propriété CELAUDOUX au village de Cors commune de VEIX vous informe que je suis catégoriquement opposée au projet éolien du Peuch Géant.

En effet plusieurs raisons motivent ma décision.

La plus importante à mes yeux et l'absence de prise en compte du captage en eau potable qui alimente la maison.

la source du captage privé se situe entre la ligne constituée par les points n°2 à n°4 et la maison CELAUDOUX

Je pense que ce captage se situe donc dans le périmètre de protection immédiat et que les travaux nécessaires à l'encrage des pylônes sont de nature à provoquer des dégats irréversibles sur l'écoulement de la source. Il n'existe à ma connaissance aucun autre moyen d'alimentation en eau si ce n'est un raccordement au réseau communal (est ce techniquement réalisable ?).

De plus les mesures acoustiques réalisées en 2010 montrent que l'habitation est trés exposée.

Un tel projet est défavorable à toutes tentatives de transaction immobilière et ne pourra qu'entrainer une perte financiére en cas de vente.

Sur un plan plus général ce projet risque de ruiner les efforts consentis par la commune de Veix dans le développement des activités sportives diverses et variées, d'entrainer des nuisances pour les habitants et surtout de défigurer pour longtemps ce magnifique paysage de nos monédières.

La transition écologique doit respecter nos paysages. L'implentation d'éoliennes doit s'effectuer dans des zones où il ya suffisement de vent et cela ne semble pas être le cas sur le Peuch Géant.

Ce n'est pas un bon projet et j'y suis opposée

Madame RHODE Christine

18 rue de l'argile

19460 NAVES

Sujet : [INTERNET] "enquête publique sur le projet du Peuch Géant"
De : Emmanuel MAZAUD <emmanuel.mazaud@orange.fr>
Date : 09/01/2019 21:54
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,
je suis opposé au projet du PEUCH GEANT.
En effet, même si je suis tout à fait pour la transition écologique, je trouve très mal pensée l'idée d'implanter des champs éoliens dans le massif des Monédières, où ils feraient plus de mal que de bien au niveau de l'environnement, surtout au niveau de la biodiversité. Si on produit de l'énergie "verte"
(rappelons que les éoliennes ne poussent pas toutes seules et qu'elles ne sont pas invinsibles au temps) au détriment de notre patrimoine naturel, incarné par une faune et une flore remarquables, alors le coût global environnemental ne sera surement pas intéressant. De plus on ne peut pas implanter un champs d'éoliennes sur un coût de tête, juste parce qu'il y a un bénefice à court terme.

Étant concerné, par le fait que j'aime contempler ces paysages, et par le fait que, même si je suis un jeune, je m'interroge sur ce qui va être laissé aux générations futures, je m'oppose fermement à ce projet.
Certe, notre mode de vie ne peut plus être perpétué, mais ce n'est pas pour cette raison qu'il faut adopter un parc éolien qui défigurera un parc naturel et zone Natura 2000 !

Je vous remercie de prêter une grande attention à cette lettre,
Emmanuel Mazaud

Sujet : [INTERNET] enquete publique sur le projet du peuch geant
De : riviere <clauderiviere7@orange.fr>
Date : 09/01/2019 21:54
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Je suis né au pied de la Grande monedieres, le matin on regardé la grande dame le dicton etait (**qand la monediere a mis son chapeau bergere prend ton manteau)**

Je ne veut pas que ce beau site soit gaché par des eoliennes disgracieuses .

Je suis opposé au projet du PEUCH GEANT.

MR RIVIERE CLAUDE

LA FONTALAVIE

19450 CHAMBOULIVE

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DU PEUCH GEANT.
De : Christian <colombel.christian@gmail.com>
Date : 09/01/2019 21:38
Pour : <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Monsieur le Préfet.

Je vous déclare par la présente mon opposition affirmée au projet du PUECH GEANT.

En effet, ayant eu à plusieurs reprises l'occasion de cheminer dans le département de la Corrèze, et tout dernièrement en septembre 2018 sur la Voie de Rocamadour, j'ai pu y apprécier, notamment dans le Massif de la Monédière, ses paysages sauvages magnifiques, qu'il serait impensable et scandaleux de dénaturer en installant de telles horreurs et je demande instamment que ce projet d'installation d'éoliennes aussi monstrueuses, contraire au bon sens et à la préservation des paysage et environnements forestiers semi montagneux, soit purement et simplement abandonné revenant ainsi à un peu de raison.

Je vous confirme donc, en tant que de besoin, que je vous renouvèle mon opposition formelle à ce honteux projet.

Salutations distinguées.

C. COLOMBEL.
(Un citoyen lambda soucieux de la Nature)

Email : colombel.christian@gmail.com

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : "M.Mme SAULNIER" <saulnier.marylau@orange.fr>
Date : 09/01/2019 21:35
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Avec une famille implantée dans la région depuis plusieurs générations, je connais bien cette région et je l'apprécie. J'habite à Saint-Augustin.

Par la présente, je souhaite vous faire part de ma totale désapprobation à ce projet du PEUCH GEANT et d'éoliennes dans les Monédières.

Il semble qu'aucune étude sérieuse et durable - c'est à dire avec un Mat de Mesure en place sur une période de 1 an – n'est été mené.

Par ailleurs, la rentabilité des petits parcs d'éolienne est plus qu'aléatoire.

6 c'est trop peu pour une véritable rentabilité sauf pour ceux qui les vendent !!!

Si le projet est, comme cela a été fait ailleurs, de multiplier par la suite le nombre d'éolienne, alors il repose sur un vrai mensonge et une catastrophe paysagère annoncée !

Je rappelle que nous sommes dans un Parc Naturel Régional qui a été établi pour préserver la richesse de la flore, de la faune et la qualité du paysage. (et également à l'époque pour éviter les éventuelles exploitation d'Uranium)

Pour mémoire, le Schéma d'étude touristique de la Corrèze préconise de "faire de la Corrèze une véritable destination touristique en mettant en avant ses sites exceptionnels" et souligne qu'elle "correspond aux attentes de la clientèle "campagne" (calme, ressourcement, authenticité, retrouvailles)" et Le Conseil Général, dans le rapport du Président d'octobre 2014 décrit que "les fondements du tourisme en Corrèze sont assis sur les notions de ressourcement, de dépaysement ».

Par ailleurs, l'ADEME dans "Guide pratique éolien en 10 questions » rappelle à la page 19 que "les sites choisis doivent répondre à des règlementations très strictes pour éviter les conflits d'usage et respecter les paysages, le patrimoine, l'environnement et la biodiversité; ils ne peuvent pas être situés à l'intérieur ou à proximité de secteurs architecturaux ou paysagers (sites emblématiques, paysages remarquables, sites inscrits ou classés, ...)."

Les objets éoliens par leur ampleur, 126m, (un douglas fait 45m) et leur implantation sur un relief, viendraient clairement perturber la perception et l'ambiance du paysage des Monédières.

Par son histoire, ses qualités paysagères et sa richesse naturelle, le site du massif des Monédières fait partie du patrimoine commun à transmettre aux futures générations au même titre que le patrimoine bâti (l'église de Lestards, le village de Clédat à Grandsaigne,...) et archéologique (le Fanum des Jaillants à Pradines, le Prieuré du St Sépulcre à Soudaine Lavinadière,...). Et ce dans un contexte où le nombre de projets de construction de parcs éoliens se multiplient.

Dans le cadre de votre : "enquête publique sur le projet du Peuch Géant"

Veuillez noter que je suis fermement opposé au projet du Peuch Géant et

d’implantation d'éoliennes dans les Monédières.

M. SAULNIER Laurent

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : "M. Saulnier" <lama6869@gmail.com>
Date : 09/01/2019 21:31
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Avec une famille implantée dans la région depuis plusieurs générations, je connais bien cette région et je l'apprécie. J'habite à Saint-Augustin.
Par la présente, je souhaite vous faire part de ma totale désapprobation à ce projet du PEUCH GEANT et d'éoliennes dans les Monédières.

Il semble qu'aucune étude sérieuse et durable - c'est à dire avec un Mat de Mesure en place sur une période de 1 an – n'est été mené.

Par ailleurs, la rentabilité des petits parcs d'éolienne est plus qu'aléatoire.
6 c'est trop peu pour une véritable rentabilité sauf pour ceux qui les vendent !!!

Si le projet est, comme cela a été fait ailleurs, de multiplier par la suite le nombre d'éolienne, alors il repose sur un vrai mensonge et une catastrophe paysagère annoncée !

Je rappelle que nous sommes dans un Parc Naturel Régional qui a été établi pour préserver la richesse de la flore, de la faune et la qualité du paysage. (et également à l'époque pour éviter les éventuelles exploitation d'Uranium)

Pour mémoire, le Schéma d'étude touristique de la Corrèze préconise de "faire de la Corrèze une véritable destination touristique en mettant en avant ses sites exceptionnels" et souligne qu'elle "correspond aux attentes de la clientèle "campagne" (calme, ressourcement, authenticité, retrouvailles)" et Le Conseil Général, dans le rapport du Président d'octobre 2014 décrit que "les fondements du tourisme en Corrèze sont assis sur les notions de ressourcement, de dépaysement ».

Par ailleurs, l'ADEME dans "Guide pratique éolien en 10 questions » rappelle à la page 19 que "les sites choisis doivent répondre à des règlementations très strictes pour éviter les conflits d'usage et respecter les paysages, le patrimoine, l'environnement et la biodiversité; ils ne peuvent pas être situés à l'intérieur ou à proximité de secteurs architecturaux ou paysagers (sites emblématiques, paysages remarquables, sites inscrits ou classés, ...)."

Les objets éoliens par leur ampleur, 126m, (un douglas fait 45m) et leur implantation sur un relief, viendraient clairement perturber la perception et l'ambiance du paysage des Monédières.
Par son histoire, ses qualités paysagères et sa richesse naturelle, le site du massif des Monédières fait partie du patrimoine commun à transmettre aux futures générations au même titre que le patrimoine bâti (l'église de Lestards, le village de Clédat à Grandsaigne,...) et archéologique (le Fanum des Jaillants à Pradines, le Prieuré du St Sépulcre à Soudaine Lavinadière,...). Et ce dans un contexte où le nombre de projets de construction de parcs

éoliens se multiplient.

Dans le cadre de votre : "enquête publique sur le projet du Peuch Géant"
Veuillez noter que je suis fermement opposé au projet du Peuch Géant et d'implantation d'éoliennes dans les Monédières.

Mme SAULNIER Marylène

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Geant
De : "Vincent, Didier" <DV@oundleschool.org.uk>
Date : 09/01/2019 21:04
Pour : "pref-environnement@correze.gouv.fr" <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Madame - Monsieur,

Enquête publique sur le projet du Peuch Geant

Je m'oppose à plusieurs titres au projet de construire des éoliennes sur le Peuch Geant. Tout d'abord, je suis née non loin des abords de ce merveilleux site, les Monedières. De plus, au jour d'aujourd'hui j'y ai une maison secondaire où j'y passe toutes mes vacances avec l'intention un jour de l'occuper à ma retraite. Les raisons autres que familiales qui m'ont aussi amené à acquérir une maison dans ce site est tout d'abord la beauté incontestée des lieux, qui sont à toutes périodes de l'année un régal pour les yeux, de par sa diversité des paysages, sa faune et sa flore. Mais pas seulement ! Il est important de souligner que tout ceci prend son sens, à mes yeux, grâce au juste équilibre naturel qui subsiste sur les Monedières. Ce lieu nous offre le calme essentiel pour l'apprécier à sa juste valeur et le bruit des éoliennes mettraient en péril cette tranquillité naturelle. Ma famille, mes amis viennent régulièrement en Corrèze et plus particulièrement sur les Monedières. La simplicité et ruralité de ces lieux procurent une certaine sérénité que chacun de mes ôtes apprécient et anticipent de retrouver l'année suivante. Enthousiastes marcheurs nous aimons nous aventurer sur les chemins de randonnées, chemins que nous empruntons ,aussi, occasionnellement, à cheval ou à vélo. Pour moi ces chemins représentent un important patrimoine du pays que je n'aimerais pas voir défigurer par la construction d'un parc Eolien qui risquerait avec le temps de s'agrandir. Ce Parc Naturel du fait de son relief, de ses paysages, de ses forets ancestrales et de sa faune et flore est clairement orienté vers les activités touristiques extérieures. Ce projet de construire des éoliennes sur ce site, risque de troubler l'harmonie qui existe et qui attire les touristes chaque année. De plus, il ne permettra pas les communes qui se trouvent sur ou aux entourages des Monedieres de développer et mener à bien leurs propres projets qui me semblent légitime tel que la piste de décollage du parapente face nord et bien d'autre je suppose.

Mr Vincent Didier

This email is sent from either Oundle School or Laxton Junior School for The Corporation of Oundle School and is intended only for the addressee named above.
The Corporation of Oundle School is a Charity incorporated under Royal Charter RC000396 and charity number 309921.
www.oundleschool.org.uk.

— Pièces jointes :

Enquête publique sur le projet du Peuch Geant.docx 30 octets

Sujet : [INTERNET] Enquete public sur le projet du PEUCH GEANT
De : "M. et Mme CIBLAT" <nadjea.ciblat@orange.fr>
Date : 09/01/2019 20:12
Pour : <pref-environnement@correze.gouv.fr>
Copie à : '"Mairie de Veix"' <mairie.veix@wanadoo.fr>

Monsieur le Préfet,

Je suis originaire de la banlieue parisienne, après être venue en 1974 en vacances à Treignac, je suis tombée amoureuse de mon mari et de la Corrèze. J'y suis installée depuis 1976.

Très attachés à ce paysage apaisant des Monédières, nous venons régulièrement nous ressourcer avec mon mari dans notre résidence secondaire au Naud de VEIX.

Je tiens particulièrement à exprimer mon avis sur l'implantation de six éoliennes dans le massif des Monédières, de part et d'autre du PEUCH GEANT.

JE SUIS OPPOSEE AU PROJET du « PEUCH GEANT »

En accord avec les arguments de mon mari Mr Jean CIBLAT, je tiens à vous donner des justifications complémentaires.

v En 42 ans de présence à Veix, j'ai pu observer ces 30 dernières années une volonté croissante de développement de ce territoire :

- Championnat du monde de kayak en 2000, le prochain pour 2022
- Création d'un PNR
- La volonté d'une COM COM, pour fédérer des communes

v Sur massif des Monédières, classé site emblématique du parc naturel de Millevaches et d'intérêt écologique et paysager, ont été réalisés :

- Des ouvertures de chemin de randonnée GR, GRP, DPIPR, Chemin de St Jacques de COMPOSTELLE
- Des aménagements : ouvertures paysagères, tables d'orientation, pistes d'envol de parapente, VTT, Uni'Vert Trail, ...
- De nombreuses zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique ainsi que le site Natura 2000
- La création d'une nouvelle piste d'envol pour le vol libre coté N.E. est en cours de réalisation.

Tous ces points vont développer le tourisme et provoquer la création d'hébergements.

v Nous même nous terminons l'aménagement d'un gite d'étape pour les randonneurs, les cyclistes ... Nous avons également en projet la rénovation d'un autre corps de ferme, pour la création d'un gite de groupe.

v Ouvert aux énergies renouvelables, nous envisageons d'installer des capteurs solaires afin d'être en partie autonome en production électrique.

v Etant donné l'investissement que cela représente, ce projet de parc éolien va venir freiner ou rompre notre dynamique de développement en cours.

VEIX le
09/01/2019

v Nous sommes également inquiet sur la dévaluation de l'immobilier, d'autant qu'aucune étude de désagrément sur la plaine de VEIX, les hameaux de, LAVAL, LE MOULIN DU NAUD, LE NAUD, LE DULCIER, LE MAZUBERT, LE ROUBEYROUX, ne figure dans les dossiers de « L'ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE PUBLIQUE ».

v Néanmoins, nous serons impactés par les papillonnements les matins d'hiver, par beau temps, pendant 10

mn, notre habitation et notre gite, se trouvant à l'ouest du puy Masmonteil.

v Et l'été en soirée, habitués à observer le ciel étoilé, les balises nous rappellerons la présence des éoliennes.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le préfet, je vous demande de prendre en compte mon désaccord sur ce projet afin qu'il ne voit pas le jour.

Recevez, Monsieur le Préfet, mes sincères salutations.

Madame Nadine CIBLAT

Nadine CIBLAT
5 allée Robert Margerit
87000 LIMOGES

06 89 64 56 59
nadjea.ciblat@orange.fr

Sujet : [INTERNET] Enquete public sur le projet du PEUCH GEANT
De : "M. et Mme CIBLAT" <nadjea.ciblat@orange.fr>
Date : 09/01/2019 20:02
Pour : <pref-environnement@correze.gouv.fr>
Copie à : "'Mairie de Veix'" <mairie.veix@wanadoo.fr>

Monsieur le préfet,

Objet : Projet éolien du PEUCH GEANT

Par la présente, je viens vous faire part de mes observations.

Habitant Limoges, mais originaire de Treignac, je suis propriétaire d'une vieille ferme au NAUD de VEIX.

Je m'interroge sur la volonté du promoteur à produire de l'énergie électrique, le Limousin n'est pas particulièrement venteux.

Je me permets de soulever quelques points obscurs.

Ø MISE EN PLACE DU CHANTIER

1. LES FONDATIONS

TOME 1- §.5 12

- Au moment des travaux, l'entrepreneur fera un sondage et déterminera les caractéristiques des fondations, peut-être 15 m de diamètre et 3 m de profondeur !(TOME- §.6113 - fig.19)

2. ACHEMINEMENT DU MATERIEL

TOME 1- §. 5 232

- Les pentes maximales, gravies par les engins, sont inférieures à 12%. Or la montée du PUY MASMONTEIL, de 778m à 839m, propose une pente d'environ 15%. Mais (§.515), les pentes maximales de 12%, peuvent aller jusqu'à 20% ! **CURIEUX**.
- Le transporteur se réserve le droit de modifié l'itinéraire après l'étude

3. TRAVAUX DE GENIE ELECTRIQUE

TOME 1- §.5 263

- Le tracé opposé est donné à titre indicatif

LES FONDATIONS, L'ACHEMINEMENT DU MATERIEL, LES TRAVAUX ELECTRIQUE, **SONT D'AUTANT D'INCERTITUDES.**

Ø L'ENVIRONNEMENT

4. CAPTAGE DE L'EAU DE LA COMMUNE DE VEIX

TOME 1-§.6 14, carte 46

- La zone de protection a une forme bizarre et avantageuse autour de l'éolienne N°3.
  Les lignes de niveaux indiquent sa position à ~ 10m du captage de la source.
  En creusant des fondations à 3m de profondeur, avec des moyens appropriés pour un sol granitique, on peut s'interroger sur la continuité de l'écoulement du filon d'eau.

5. AIRES DE MONTAGE

TOME 1 - §.5 16

- Avec les 40m² pour les plates formes + les 50m de végétation rase autour des machines, le petit PUY MASMONTEIL, aura perdu son caractère identitaire arrondi du Massif des Monédières

6. LA DROSERA

TOME 2- annexe 5 – tableau 27

- Le rossolis à feuille ronde (Droséra) est une espèce protégée au niveau national. Il sera demandé une dérogation en cas de destruction.

L'EAU, LE PUY MASMONTEIL, LA DROSERA sont menacés.

Ø MESURE D'EVITEMENT et de REDUCTION

7. RISQUE DE NUISANCES SONORES

TOME 1- partie 7 - §.734-mesure E4

- Pour rendre le projet réglementaire, 4 éoliennes sur 6 seront arrêtées ou bridées, pour des vents de 5m/s et 6m/s, en période nocturne, à cause de dépassements sonores sur le hameau de CORS

8. RISQUE DE COLLISIONS DES CHIROPTERES

TOME 1- partie 7- §. 7 37- mesure E12

- Pour ne pas perturber l'activité de la plupart des chiroptères, toutes les machines seront bridées les trois premières heures suivant le coucher du soleil et une heure précédant le lever. Elles seront arrêtées pour une vitesse de vent < à 6m/s et une température > à 10°.

LA SOCIETE PREVOIE UNE PERTE DE 5% ...

Ø TOURIME

9. L'EOLIEN TOURISTIQUE

TOME 1- partie 6- §. 6 225

- Qui viendra visiter le « Parc éolien des Monédières », alors que se banalise l'implantation des aérogénérateurs !

10. CREATION D'UNE PISTE D'ENVOL (parapente)

- La commune avec Sport Nature agrandissent les capacités de pratique de vol à voile. Une piste orientée NE sur le Puy de la Monédiére est en cours de réalisation en face de la ligne d'éolienne du PEUCH GEANT.

SE PROJET REND HYPOTHETIQUE LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME

Tous ces points me confortent dans l'idée que ce projet doit être abandonné.

JE SUIS CONTRE CE PROJET

Les producteurs de nouvelles énergies doivent investir sur des sites mieux adaptés à leurs projets. Monsieur Le Préfet, je sollicite votre bienveillance de prendre en compte mon avis, pour que ce projet n'aboutisse pas.

Monsieur Jean CIBLAT

Jean CIBLAT
5 allée Robert Margerit
87000 LIMOGES

06 89 64 56 59
nadjea.ciblat@orange.fr

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : Alain CHAUMEIL <alain.chaumeil@eurostudio.fr>
Date : 09/01/2019 19:42
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Madame,
Monsieur,

Avec une famille implantée à Chaumeil depuis plusieurs générations, je connais bien cette région et je l'apprécie.
Par la présente, je souhaite vous faire part de ma totale désapprobation à ce projet du PEUCH GEANT et d'éoliennes dans les Monédières.

Il semble qu'aucune étude sérieuse et durable - c'est à dire avec un Mat de Mesure en place sur une période de 1 an – n'est été mené.

Par ailleurs, la rentabilité des petits parcs d'éolienne est plus qu'aléatoire.
6 c'est trop peu pour une véritable rentabilité sauf pour ceux qui les vendent !!!

Si le projet est, comme cela a été fait ailleurs, de multiplier par la suite le nombre d'éolienne, alors il repose sur un vrai mensonge et une catastrophe paysagère annoncée !

Je rappelle que nous sommes dans un Parc Naturel Régional qui a été établi pour préserver la richesse de la flore, de la faune et la qualité du paysage. (et également à l'époque pour éviter les éventuelles exploitation d'Uranium)

Pour mémoire, le Schéma d'étude touristique de la Corrèze préconise de "faire de la Corrèze une véritable destination touristique en mettant en avant ses sites exceptionnels" et souligne qu'elle "correspond aux attentes de la clientèle "campagne" (calme, ressourcement, authenticité, retrouvailles)"
et Le Conseil Général, dans le rapport du Président d'octobre 2014 décrit que "les fondements du tourisme en Corrèze sont
assis sur les notions de ressourcement, de dépaysement ».

Par ailleurs, l'ADEME dans "Guide pratique éolien en 10 questions » rappelle à la page 19 que "les sites choisis doivent répondre à des règlementations très strictes pour éviter les conflits d'usage et respecter les paysages, le patrimoine, l'environnement et la biodiversité; ils ne peuvent pas être situés à l'intérieur ou à proximité de secteurs architecturaux ou paysagers (sites emblématiques, paysages remarquables, sites inscrits ou classés, ...)."

Les objets éoliens par leur ampleur, 126m, (un douglas fait 45m) et leur implantation sur un relief, viendraient clairement perturber la perception et l'ambiance du paysage des Monédières.
Par son histoire, ses qualités paysagères et sa richesse naturelle, le site du massif des Monédières fait partie du patrimoine commun à transmettre aux futures générations au même titre que le patrimoine bâti (l'église de Lestards, le village de Clédat à Grandsaigne,...) et archéologique (le Fanum des Jaillants à Pradines, le Prieuré du St Sépulcre à Soudaine Lavinadière,...). Et ce dans un contexte où le nombre de projets de construction de parcs éoliens se multiplient.

Dans le cadre de votre : "enquête publique sur le projet du Peuch Géant »
Veuillez noter que je suis fermement opposé au projet du Peuch Géant et d'implantation d'éoliennes dans les Monédières.

Cordialement

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : corinne gendrier <corinne.gendrier@gmail.com>
Date : 09/01/2019 19:33
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Madame,
Monsieur,

Avec une famille implantée à Chaumeil depuis plusieurs générations, je connais bien cette région et je l'apprécie.
Par la présente, je souhaite vous faire part de ma totale désapprobation à ce projet du PEUCH GEANT et d'éoliennes dans les Monédières.

Il semble qu'aucune étude sérieuse et durable - c'est à dire avec un Mat de Mesure en place sur une période de 1 an – n'est été mené.

Par ailleurs, la rentabilité des petits parcs d'éolienne est plus qu'aléatoire.
6 c'est trop peu pour une véritable rentabilité sauf pour ceux qui les vendent !!!

Si le projet est, comme cela a été fait ailleurs, de multiplier par la suite le nombre d'éolienne, alors il repose sur un vrai mensonge et une catastrophe paysagère annoncée !

Je rappelle que nous sommes dans un Parc Naturel Régional qui a été établi pour préserver la richesse de la flore, de la faune et la qualité du paysage. (et également à l'époque pour éviter les éventuelles exploitation d'Uranium)

Pour mémoire, le Schéma d'étude touristique de la Corrèze préconise de "faire de la Corrèze une véritable destination touristique en mettant en avant ses sites exceptionnels" et souligne qu'elle "correspond aux attentes de la clientèle "campagne" (calme, ressourcement, authenticité, retrouvailles)"
et Le Conseil Général, dans le rapport du Président d'octobre 2014 décrit que "les fondements du tourisme en Corrèze sont
assis sur les notions de ressourcement, de dépaysement ».

Par ailleurs, l'ADEME dans "Guide pratique éolien en 10 questions » rappelle à la page 19 que "les sites choisis doivent répondre à des règlementations très strictes pour éviter les conflits d'usage et respecter les paysages, le patrimoine, l'environnement et la biodiversité; ils ne peuvent pas être situés à l'intérieur ou à proximité de secteurs architecturaux ou paysagers (sites emblématiques, paysages remarquables, sites inscrits ou classés, ...)."

Les objets éoliens par leur ampleur, 126m, (un douglas fait 45m) et leur implantation sur un relief, viendraient clairement perturber la perception et l'ambiance du paysage des Monédières.
Par son histoire, ses qualités paysagères et sa richesse naturelle, le site du massif des

Monédières fait partie du patrimoine commun à transmettre aux futures générations au même titre que le patrimoine bâti (l'église de Lestards, le village de Clédat à Grandsaigne,...) et archéologique (le Fanum des Jaillants à Pradines, le Prieuré du St Sépulcre à Soudaine Lavinadière,...). Et ce dans un contexte où le nombre de projets de construction de parcs éoliens se multiplient.

Dans le cadre de votre : "enquête publique sur le projet du Peuch Géant »
Veuillez noter que je suis fermement opposé au projet du Peuch Géant et d'implantation d'éoliennes dans les Monédières.

Corinne GENDRIER DALBOS

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant" - Opposition au projet du PEUCH GEANT d'éolienne dans les Monédières
De : TEYSSIER Luc <lucteyssier@pygmalioncommunication.com>
Date : 09/01/2019 19:31
Pour : <pref-environnement@correze.gouv.fr>

Madame,
Monsieur,

Avec une famille implantée à Chaumeil depuis plusieurs générations, je connais bien cette région et je l'apprécie.
Par la présente, je souhaite vous faire part de ma totale désapprobation à ce projet du PEUCH GEANT et d'éoliennes dans les Monédières.

Il semble qu'aucune étude sérieuse et durable - c'est à dire avec un Mat de Mesure en place sur une période de 1 an – n'est été mené.

Par ailleurs, la rentabilité des petits parcs d'éolienne est plus qu'aléatoire.
6 c'est trop peu pour une véritable rentabilité sauf pour ceux qui les vendent !!!

Si le projet est, comme cela a été fait ailleurs, de multiplier par la suite le nombre d'éolienne, alors il repose sur un vrai mensonge et une catastrophe paysagère annoncée !

Je rappelle que nous sommes dans un Parc Naturel Régional qui a été établi pour préserver la richesse de la flore, de la faune et la qualité du paysage. (et également à l'époque pour éviter les éventuelles exploitation d'Uranium)

Pour mémoire, le Schéma d'étude touristique de la Corrèze préconise de "faire de la Corrèze une véritable destination touristique en mettant en avant ses sites exceptionnels" et souligne qu'elle "correspond aux attentes de la clientèle "campagne" (calme, ressourcement, authenticité, retrouvailles)"
et Le Conseil Général, dans le rapport du Président d'octobre 2014 décrit que "les fondements du tourisme en Corrèze sont
assis sur les notions de ressourcement, de dépaysement ».

Par ailleurs, l'ADEME dans "Guide pratique éolien en 10 questions » rappelle à la page 19 que "les sites choisis doivent répondre à des règlementations très strictes pour éviter les conflits d'usage et respecter les paysages, le patrimoine, l'environnement et la biodiversité; ils ne peuvent pas être situés à l'intérieur ou à proximité de secteurs architecturaux ou paysagers (sites emblématiques, paysages remarquables, sites inscrits ou classés, ...)."

Les objets éoliens par leur ampleur, 126m, (un douglas fait 45m) et leur implantation sur un relief, viendraient clairement perturber la perception et l'ambiance du paysage des Monédières.
Par son histoire, ses qualités paysagères et sa richesse naturelle, le site du massif des Monédières fait partie du patrimoine commun à transmettre aux futures générations au même titre que le patrimoine bâti (l'église de Lestards, le village de Clédat à Grandsaigne,...) et archéologique (le Fanum des Jaillants à

Pradines, le Prieuré du St Sépulcre à Soudaine Lavinadière,...). Et ce dans un contexte où le nombre de projets de construction de parcs éoliens se multiplient.

Dans le cadre de votre : "enquête publique sur le projet du Peuch Géant »
Veuillez noter que je suis fermement opposé au projet du Peuch Géant et d'implantation d'éoliennes dans les Monédières.

Luc Teyssier d'Orfeuil

Sujet : [INTERNET] enquête publique
De : bernard.lyonnet@cegetel.net
Date : 09/01/2019 18:32
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Les projets de parc éolien sont à l'énergie ce qu'était la stratégie de la ligne Maginot en 1939. Elles ne peuvent tenir les promesses de rendement annoncées, souillent les sols, abîment les paysages et brassent des capitaux pas très clairs. C'est du faux écolo garanti qui remet en question la liberté publique.

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DU PEUCH GEANT
De : Maurice VINCENT <mv1913@orange.fr>
Date : 09/01/2019 18:11
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Monsieur Le Préfet,

J'habite le Naud de Veix depuis 16 ans, c'est ma résidence unique et principale. Native et ayant vécu 48 ans dans les Bouches du Rhône, je connais le "mistral" et ici nous ne sommes pas dans un département venteux, c'est le moins que l'on puisse dire ! N'ayant aucune attache familiale ou amicale en Corrèze, j'ai choisi d'habiter le Naud de Veix pour la beauté des paysages, la tranquillité et la diversité de la faune et flore locales. En face de ma maison, je profite de la vue sur les Monedières et la nuit sans aucune pollution lumineuse je peux profiter d'un beau ciel étoilé.

Je suis fermement opposée à la création de ce parc éolien pour les raisons suivantes :

- le rendement prévu par ces éoliennes est ridiculement bas. En plus les habitations de Cors en été seront impactées par le bruit fenêtres ouvertes et il faudra soit brider soit arrêter certaines éoliennes !!!

- pour aménager ce parc la nature sera totalement défigurée et abimée pour peu de résultats : camions, engins, éoliennes de 126 mètres de haut sur leurs promontoires etc

- pour le vol libre il est aberrant de demander aux responsables de ce sport de téléphoner 5 mns avant l'envol pour arrêter une ou plusieurs éoliennes selon la piste d'envol choisie comme étant la plus favorable

- quant aux études paysagères et acoustiques elles ont été faites à la va vite en oubliant beaucoup de lieux dits : Laval, le Moulin du Naud, Le Naud, le Dulcier etc

- c'est nuisible pour les oiseaux, les chauve-souris il faudra arrêter les éoliennes pendant la période de reproduction

- le captage qui alimente notre village en eau de ville pourra être impacté par divers rejets

- depuis plusieurs années, les collectivités, les artisans, les commerçants, les agriculteurs et les associations oeuvrent pour aménager et créer des activités favorables au tourisme au développement sportif

- nous sommes situés dans une zone Natura 2000 mais aussi site d'intérêt paysager et écologique, chemins de randonnée et de Compostelle

La transition énergétique et les énergies renouvelables sont nécessaires mais pas les projets qui ne servent à rien et qui dépareillent des paysages emblématiques et sensibles. Construire des sites éoliens non rentables à tout prix n'a aucune vertu écologique c'est un gaspillage d'argent public. il faudrait supprimer toutes les subventions données aux communes, département etc et consacrer cet argent à la recherche énergétique, au stockage de l'électricité ainsi qu'à une bonne isolation des batiments publics et privés.

En espérant que ce projet farfelu, couteux et inutile sera abandonné purement et simplement,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma parfaite considération

Martine VINCENT

Sujet : [INTERNET] Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.correze.gouv.fr"
De : pref19@hebergement2.interieur-gouv.fr
Date : 09/01/2019 17:51
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document ICPE - Enquête publique du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 - Peuch Geant

---

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
Kléber CLEMENCEAU

Adresse de messagerie:
kleber.clemenceau@gmail.com

Sujet:
Réponse à ICPE ENGIE PEUCH GEANT

Message:
Mr et Mme Kléber CLEMENCEAU
19170 Gourdon-Murat

Gourdon-Murat, le 9 Janvier 2019

Objet : ICPE - Enquête publique du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 - Peuch Géant inclus sur la demande d'autorisation présentée par la société SAS ENGIE GREEN PEUCH GEANT sur l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes de Veix et de Pradines.

A l'attention de Monsieur Le Préfet de la Corrèze,

Nous aimons la Corrèze, ses habitants, son environnement naturel, sa flore, sa faune, son climat, sa tranquillité, etc.
C'est pourquoi, retraités nous vivons en "harmonie avec la nature" dans le village de Gourdon-Murat 19170 depuis mai 2008.

Mais depuis 2 ans des projets industriels non écologiques, viennent remettre en cause cette situation : L'usine de pellets de Viam-Bugeat avec sa pollution, sa fumée, ses camions, son déboisement (coupes rases), etc....Le massacre par le Conseil Général des arbres remarquables dans l'ensemble de la basse et haute Corrèze, etc... et maintenant, c'est le projet insensé de Engie Green et de ses 6 Éoliennes du Peuch Géant dans le site"Des Monédières" !!!! avec
en complément de nombreux projets du même"acabit"sur l'ensemble du département de la

Corrèze....

Nous regrettons à nouveau que ce type de projets ne soit pas proposé aux habitants concernés sous forme de "référendums locaux ou de concertations publiques"

Après avoir lu attentivement le dossier du porteur de projet (*dossier ancien et partial, avec des arrangements sur les chiffres et la topographie du site), nous en tirons la conclusion que ce projet est avant tout pour Engie Green, un projet économique (payé par la collectivité) ; sa rentabilité et son retour sur investissement, est très loin d'être acquise et nous pensons qu'a moyen terme, il y a de grandes probabilités que celui-ci soit cédé à une entreprise privée et ce, avec tous les inconvénients pour les habitants : manque d'entretien des matériels, des annexes et des accès, non respect de la réglementation pour la période nocturne, risques de non démontage des éoliennes en fin d'exploitation, etc....*

Pour cette Enquête Publique, en phase totale avec les autres contributeurs "Opposés à ce projet", nous ne reprendrons pas leurs arguments parfaitement présentés, nombreux et cohérents sur : les plans juridiques, techniques, environnementaux, écologiques, touristiques, etc....

Pour autant, nous parions à terme, (comme pour le parc éolien de Peyrelevade) sur : un gâchis d'argent public et une destruction de : la biodiversité, l'environnement, les forêts, les routes, les chemins, la faune, la flore, le tourisme et leurs multiples activités sportives et économiques, etc.... et ce dans un rayon de 10/15 Kms autour de l'implantation envisagée.

C'est pourquoi : Nous sommes contre et fermement opposés au projet inefficace et destructeur des 6 éoliennes du Peuch Géant.

Monsieur Le Préfet, merci de prendre en compte l'avis des habitants en refusant l'implantation de ces six éoliennes dont les impacts sur le patrimoine, la biodiversité, le tourisme, le quotidien des habitants seront considérables et irréparables...et sans aucune mesure avec la "petite manne" reversée par la "Communauté de Communes de Vézère Monédières Mille sources" à certaines Municipalités.
Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur Le Préfet l'expression de nos respectueuses salutations.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Sujet : [INTERNET] Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.correze.gouv.fr"
De : pref19@hebergement2.interieur-gouv.fr
Date : 09/01/2019 17:12
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document ICPE - Enquête publique du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 - Peuch Geant

---

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Adresse de messagerie:
nsenejoux@wanadoo.fr

Sujet:
éoliennes Veix/Lestards

Message:
Etant donnée la pollution visuelle occasionnée par les éoliennes qui sont prévues très hautes dans ce site sauvage, qui doit le rester pour développer le tourisme; étant donnée le fait que le vent n'y sera pas d'une force complètement efficace, je suis contre l'installation d'éoliennes à cet endroit.
cordialement
N SENEJOUX

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Sujet : [INTERNET] Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "http://www.correze.gouv.fr"
De : pref19@hebergement2.interieur-gouv.fr
Date : 09/01/2019 16:48
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document ICPE - Enquête publique du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 - Peuch Geant

---

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:
Thomas Combas

Adresse de messagerie:
thomascombas@gmail.com

Sujet:
ICPE - Enquête publique du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019 - Peuch Geant

Message:
Madame, Monsieur,

Je souhaite apporter mon avis sur le projet d'implantation d'un parc éolien au sein du parc naturel des Monédières en Corrèze. Actuellement en école d'ingénieur, j'analyse avant tout ce projet d'un point de vue technique, écologique et économique.
Dans un premier temps, d'après mes recherches les Monédières ont un vent moyen d'environ 8 km/h hors dans votre dossier il est annoncé que l'éolienne sera raccordée au réseau qu'à partir d'un vent de 12 km/h. On peut donc en déduire que l'éolienne sera raccordée au réseau que très peu de temps sur une année. Suite à une discussion avec un élu elle serait en fonctionnement 27% du temps.
Je continue mon étude d'un point de vue écologique, l'impact environnemental d'un kWh éolien est de 12.7 g CO2 eq pour une éolienne de 2MW. Etant donné le rendement faible (27%) du projet on passe à un impact environnemental de 47 g CO2 eq/kWh. De plus, quand elles sont en fonctionnement, cela ne veut pas dire qu'elles produisent leurs 2MW. Donc l'impact environnemental sera d'autant plus élevé, pour s'approcher de celui du Mix électrique Français qui est de 79 g CO2 eq/kWh. Cette brève réflexion a pour conclusion que les éoliennes n'auront pas un meilleur impact écologique que l'utilisation du Mix électrique français.
Pour la partie économique, le parc des Monédières et ses villages alentours sont très dépendant de la fréquentation touristique et même Naturo-touristique. En effet, les Monédières sont un vrai atout pour notre région. Cependant, l'implantation d'un parc éolien pourrait réduire cet attrait, car elles ne sont pas favorables à la pratique libre de certaines disciplines comme le parapente qui est une des principales activités sportives du massif. De plus, j'ai peur de l'impact qu'il pourrait avoir sur la faune sauvage aux alentours, en effet

notre biodiversité pourrait se voir impactée.
Pour conclure, je ne souhaite pas avancer d'arguments esthétique ou sonore qui sont de mon point de vue pas recevable lorsqu'on souhaite faire avancer notre pays dans la transition écologique. Cependant, je pense que chaque projet doit apporter un réelle gain écologique et le projet des Monédières est pour moi très peu fondé, il n'apportera rien écologiquement, il impactera n'autre faune sauvage et l'économie locale. J'en conclue donc qu'il serait déficitaire pour la région de se lancer dans un tel projet.

Je reste disponible pour vos questions.

Bien cordialement,

Thomas Combas

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du Peuch Géant
De : jeanpierre.chauffour@neuf.fr
Date : 09/01/2019 16:33
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,

Nous vous faisons parvenir notre avis sur le projet du Peuch Géant car Mme ESTRADE Nathalie a été élevée au hameau Le Naud Commune de Veix ou nous retournons encore très souvent chez sa sœur Mme ESTRADE Murielle.

Nous sommes opposés au projet du Peuch Géant pour les raisons suivantes:

- Les Monédieres ,site touristique,atout de la région,défigurées par l'installation d'éoliennes.
- Dévalorisation des propriétés et habitations.
- La mise en place des éoliennes nécessite ,un déboisage,la création d'accès ainsi que le bétonnage pour réaliser le socle toutes ces opérations sont bien loin d'être écologiques.
- Les éoliennes seront proches de captage d'eau la aussi pas très écologique.
- Pour être à proximité du site assez souvent,nous ne pensons pas que la vitesse du vent soit souvent optimale pour le fonctionnement d'une éolienne.
- Parc éolien situé à coté des bases d'envol des deltaplanes incompatibilité entre tourisme et éoliennes.

Cordialement.

Mme ESTRADE Nathalie
Mr CHAUFFOUR Jean Pierre
Les Chanleppes
19330 St GERMAIN LES VERGNES

Mr CHAUFFOUR Jean Pierre
Les Chanleppes
19330 St GERMAIN LES VERGNES
tel fixe:05 55 29 46 59
tel portable:06 83 31 40 06

Sujet : [INTERNET]
De : Gaec plas DE NESPOUX <gaec.plas@wanadoo.fr>
Date : 10/01/2019 09:51
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Bonjour,

Je suis contre le projet du PEUCH GEANT car cela défigure le site des Monédières qui est magnifique. Cest un investissement complétement nul car pas du tout rentable: les éoliennes ne fonctionneront que un quart de leur capacité (où est la rentabilité?). C'est un gouffre à subventions qui serait placé ailleurs (aménagement des routes, des chemins,....). Ce projet ne tient pas compte des habitants à proximité.

MR PLAS Frédéric